



Contrat de transport - Lettre de voiture

Transporteur	Donneur d'ordre propriétaire de l'équidé
---------------------	---

Mr Aubert Léopold Sarl Léo-Transport-Equin 225 rue du Pont Thibout 27160 Francheville tel : 0604 655 382 info@leo-transport-equin.fr www.leo-transport-equin.fr N° de Siret : 529 297 814 00012 Licence n° 2011/23/ 0000071 Agrément DDSV type 2 :27103 Véhicule Renault Master immat GK110CL 2 places avec stalles - Caméras Camion et Van	M ; Mme : Adresse : Téléphone :
---	--

Equidé Transporté

Nom de L'équidé : N°SIRE Sexe Race N° de Puce Vaccin à jour		Nom de L'équidé : N°SIRE Sexe Race N° de Puce Vaccin à jour	
Matériel :			

Adresse d'embarquement

Adresse de débarquement

M ; Mme :	
Adresse :	
Tél :	
Date :	Date :
Heure d'arrivé :	Heure d'arrivé :
Heure de départ :	Heure de départ :

(Remplir les champs en gris)

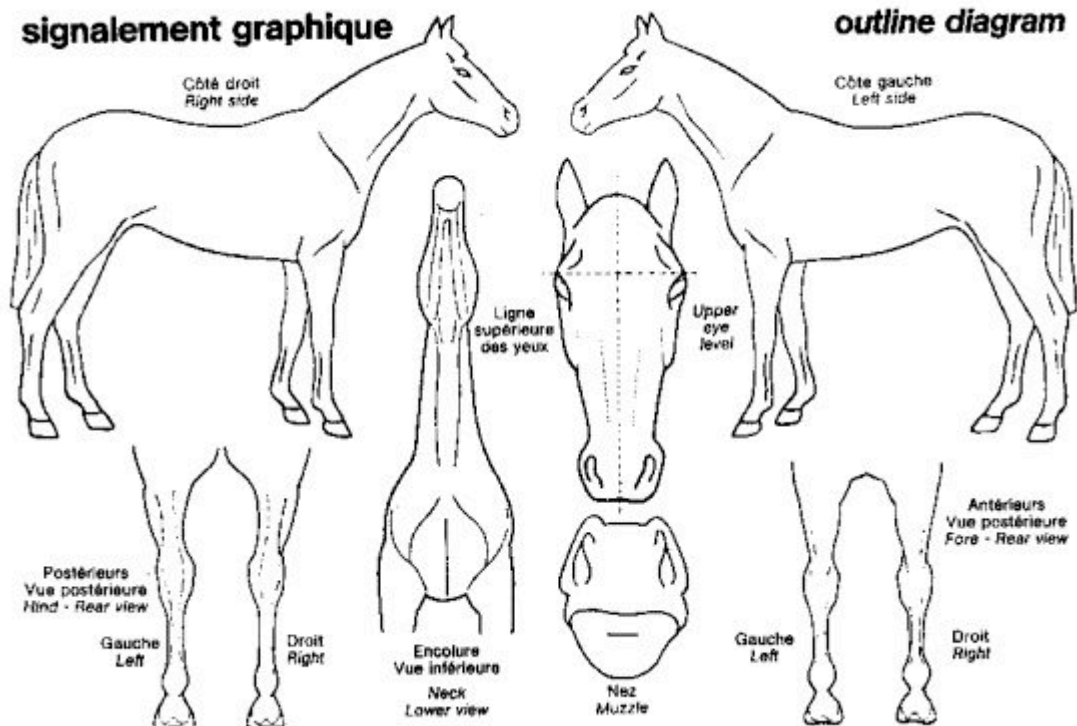
Etat sanitaire et comportemental :

L'équidé est remis le jour de l'embarquement sain et net ; Dans le cas contraire, le propriétaire (ou le remettant) s'engage à signaler toutes les maladies et blessures (à reporter sur le signalement ci-dessous.)

En cas de maladie contagieuse, le transporteur se réserve le droit de refuser le transport.

Le transporteur ne sera pas tenu pour responsable de l'aggravation éventuelle d'une blessure ou maladie antérieur au transport.

Observation :



Le propriétaire s'engage à signaler toutes les informations susceptibles de demander la mise en place d'un protocole particulier tel que comportement atypique, gestante ou suitée, foal, yearling, entier...

(Remplir les champs en gris)

Modalités de transport :

Le transport s'effectuera le(sauf cas de force majeur) pour un montant € ttc

Au-delà d'une heure de temps de chargement, chaque heure commencée sera due et facturée 40€ ht comme immobilisation du personnel et du matériel. Au-delà de 2 heures, le transporteur se réserve le droit d'annuler le trajet.

En cas d'annulation du transport moins de 15 jours avant la date prévue, pour toutes causes hormis due au décès de l'équidé, les arrhes versés seront conservés ou 50% du montant du transport sera exigé.

Le chauffeur se réserve le droit de refuser l'embarquement de tout équidé susceptible de mettre en danger le convoi, dans ce cas vos arrhes ou 50% du transport seront exigés à titre de dédommagement,

Conditions de paiement :

Règlement : 50% à la réservation, le solde à la livraison.

Assurance :

Les équidés transportés sont assurés à hauteur de 20 000€ pour l'ensemble du véhicule, soit 10 000 € chacun. Le propriétaire désirant assurer son équidé pour une valeur supérieure devra souscrire un complément d'assurance à sa charge.

Valeur du premier équidé : valeur du second équidé :

La responsabilité du transporteur est limitée dans le cadre de la L.O.T.I (loi d'orientation des transports intérieurs.)

En cas de litige, le tribunal compétent désigné sera le tribunal de commerce d'Evreux.

Donneur d'ordre / propriétaire	Transporteur	Expéditeur	Destinataire
Bon pour acceptation	Bon pour acceptation	Nom :	Nom :
A :	A :	Le :	Le :
Le :	Le :		
Signature :	Signature :	Signature :	Signature :

(Remplir les champs en gris)